

« La forêt, une vision socialiste »

Quand l'esprit est attiré par une feuille, l'œil ne voit pas l'arbre. Quand l'esprit est attiré par l'arbre, l'œil ne voit pas la forêt. Ne pas s'attacher aux détails mais voir l'ensemble sans vraiment regarder. Voilà le secret. .. c'est ça voir.

Vagabond - Takehiko Inoué (auteur de mangas)

Outre la présente contribution thématique, La CNAR et ses Groupes de Travail proposent 3 autres contributions intitulées « Vers de nouvelles politiques pour l'alimentation et l'agriculture », "L'avenir des territoires ruraux" et "L'Enseignement-Formation, Recherche et Développement Agricoles a besoin d'un projet global cohérent"

Texte » de la contribution :

La forêt, qui couvre un tiers du territoire national, est emblématique de la sociale-écologie dans le sens où elle s'inscrit inmanquablement dans le temps long, celui du rythme des arbres, à l'inverse des temps courts du libéralisme, et dans le sens de l'intérêt général, par sa multifonctionnalité, forêt pourvoyeuse d'emplois, enjeu environnemental planétaire (CO2, énergie, biodiversité, sols, eau...), et lieu de loisirs. Nous pensons que la forêt a un avenir. Elle contribue au bien-être de notre population, elle participe à l'économie de nos territoires, elle est tournée vers l'avenir grâce à de nouveaux débouchés comme la chimie verte, les cosmétiques.

Le Bilan

Le bilan des socialistes au gouvernement n'est pas léger, dès 1973 François Mitterrand crée un groupe « forêts » puis en 1983 un secrétariat d'Etat dédié ; Lionel Jospin permet l'émergence de nombreuses lois aux fortes dispositions forestière. Lors du dernier quinquennat, la Loi d'avenir a introduit une nouvelle gouvernance stratégique pour la forêt avec le Programme National de la Forêt et du Bois décliné en Programme Régional de la Forêt et du Bois dans les Régions, avec des moyens nouveaux comme le Fonds stratégique forêt bois ; la Loi transition énergétique a introduit une Stratégie nationale biomasse déclinée en schémas régionaux ; un Comité stratégique de filière « forêt bois » a été créé au sein du Conseil National de l'Industrie avec un contrat de filière et des soutiens à l'innovation (AAP bâtiments grande hauteur) ainsi qu'un des plans de la Nouvelle France Industrielle (pour les immeubles bois) ; La COP 21 à Paris a été l'occasion d'engagements en faveur de la forêt mondiale ; enfin, le soutien financier à l'ONF a été nécessaire et récurrent, sans toutefois permettre de retrouver un modèle économique stable.

Pour autant, si tous les ministères se mobilisèrent (Affaires étrangères, Environnement, Agriculture, Industrie), le bilan n'est pas exempt de manquements : les recommandations de notre contribution thématique lors du dernier congrès n'ont pas été mises en œuvre. "Ainsi, dès le congrès de Poitiers, nous proposons un certain nombre d'actions : instaurer un pilotage interministériel de la filière, rémunérer les aménités forestières, promouvoir une politique européenne forestière à l'image de la Politique Agricole Commune, mobiliser la recherche dans la chimie verte, instaurer une comptabilité carbone dans les marchés publics, alimenter le fonds stratégique de manière à approvisionner en matière ligneuse un aval diversifié, inciter aux plans de gestion collectif et créer des incitations au regroupement, réorientation de la politique fiscale forestière, repenser le modèle global de l'ONF autour du financement pérenne de ses missions d'intérêt général,... Force est de constater que l'essentiel reste à faire."

Le fonds stratégique n'a pas atteint le budget nécessaire évalué à 100 millions d'euros et les financements nécessaires sur le fonds carbone pas acquis. L'introduction d'un quota minimum de bois dans la construction pas atteint et le financement pérenne pour la sérénité de l'ONF non abouti. La gouvernance de la filière ne s'est pas simplifiée. La dynamique économique seulement enclenchée (le déficit extérieur de la filière est toujours de l'ordre de 6 milliards d'euros).

Enfin, l'indicateur principal, la mobilisation de l'accru forestier ne s'est pas améliorée : la France ne prélève que la moitié de la production naturelle annuelle de ses forêts. Les derniers chiffres officiels (cf. Agreste n°242) montrent que la récolte totale de bois a même décliné entre notre arrivée aux responsabilités (39,5 millions de m³ en 2011) et notre départ (37,9 millions de m³) et ceci particulièrement dans le bois d'industrie résineux ou encore de trituration. Une compensation partielle est relevée dans la forte augmentation des volumes commercialisés destinés à la production d'énergie (de 2,3 à 3,7 millions de m³ dans la même période), étant précisé toutefois que celle-ci ne compense pas la diminution de l'autoconsommation rurale.

Les enjeux et les engagements

Au niveau des territoires, la forêt apporte activité économique (plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires) et emplois (plus de 450 000 dans toute la filière) mais souffre toujours d'un déficit commercial dont le comblement permettrait de faire mieux encore. La gouvernance efficace de filière passera par la simplification de l'interprofession pour créer un effet filière, dans une démarche stratégique partagée avec tous les citoyens, au sein des différentes planifications en cours (développement économique, aménagement du territoire...); dans les territoires, la forêt permet aussi la préservation des sols, particulièrement en montagne et sur le littoral, ainsi que la qualité de l'eau qu'elle filtre. Autant de services qu'elle rend sur un territoire donné mais qui bénéficie à tous, les zones urbaines y trouvant des espaces de loisirs, des réserves d'eau potable...). Les 3,5 millions de propriétaires particuliers qui possèdent plus de 11 millions d'hectares de forêts ont également une responsabilité qui va au-delà de la simple exploitation durable. L'objectif est

un développement harmonieux et équilibré des territoires en particulier ruraux où se réalise la transformation du bois et où s'établit le service public de l'Office national des Forêts qu'il convient de conforter. A l'inverse, la forêt rend de nombreux services aux métropoles, qu'il conviendra de contractualiser. De nombreuses forêts domaniales de création récente l'ont été dans un souci de missions d'intérêt général. Dans les forêts d'outre-mer, seules forêts tropicales de l'Union Européenne, la diversité (tropicales, boréales, mangroves, forêts sèches) nous oblige à l'exemplarité qui passe par une meilleure connaissance et préservation.

Les socialistes s'engagent à :

- Inscrire la forêt, dans sa multifonctionnalité, au cœur des projets des territoires et renforcer le lien société – forêt pour permettre une meilleure prise en compte et acceptabilité de ses différentes fonctions
- Valoriser les expérimentations forestières des territoires où ils sont en responsabilité
- Engager des contractualisations urbain/rural autour des services rendus par la forêt et concilier les sphères publiques et privées autour des usages forestiers
- Pérenniser le service public rendu par l'ONF, qui gère 25% de la surface forestière nationale pour l'Etat et 11 500 communes forestières et fournit 40% de la matière première de la filière, grâce un financement assuré, notamment autour des services rendus par celle-ci, ses missions d'intérêt général, et grâce à la valorisation des missions de ses agents
- Valoriser la recherche pour une meilleure connaissance, notamment des forêts d'outre-mer, en particulier pour la préservation de leur biodiversité et leur adaptation aux changements climatiques
- Encourager les groupements de propriétaires forestiers qui utilisent des outils nouveaux de financement participatif pour gérer durablement, ensemble, des forêts

Au niveau des différents enjeux forestiers, il est primordial de poser que le matériau bois, sous forme de fibre, peut se substituer à la plupart des matériaux carbonés issus de la pétrochimie et c'est donc un enjeu de société que de permettre à la fois l'innovation sous toutes ses formes et la mobilisation de l'accroissement forestier. Aujourd'hui, la recherche et l'innovation sont capable de créer du carburant à partir de la fibre de bois, de souder ce matériau, de le rendre translucide, de l'utiliser comme matière première dans les imprimantes 3D, dans les développements de la chimie verte, ou encore de l'industrie pharmaceutique, ... Plus que la part des immeubles en bois, c'est la part du matériau bois, voire de la fibre de bois, dans nos usages de tous les jours qui devient crucial. Le changement de modèle économique et environnemental devenu nécessaire aujourd'hui, passe sans doute par cette substitution de matière.

Les socialistes s'engagent à :

- Renforcer le pilotage national de la filière bois grâce à une gouvernance simplifiée (vers un cluster national de l'économie forestière) et un contrat de filière fort
- Valoriser la formation forestière en lui redonnant une place d'excellence

- Renforcer l'Enseignement-Formation, la Recherche et le Développement Forestiers ; en matière de formation, il s'agit également de développer les métiers et savoir-faire forestiers dont certains peinent aujourd'hui à trouver des candidats
- Favoriser et financer la recherche et l'innovation pour permettre le passage au stade commercial des innovations en termes de substitution de la fibre bois aux autres matériaux non renouvelables
- Favoriser dans les territoires où ils sont en responsabilité l'accroissement de l'utilisation du bois dans les usages du quotidien, favoriser l'agro-foresterie et également les usages touristiques de la forêt
- Faire bénéficier la filière bois de la taxe carbone
- Réformer la fiscalité forestière dans un sens plus orienté vers l'innovation et l'activité économique plutôt que la rente, dans le respect des critères de développement durable et de gestion planifiée et collective, comme la coopération.

En termes d'enjeux climatiques, la forêt stocke une partie de nos gaz à effet de serre et le bois énergie, peut constituer une part non négligeable de notre mix énergétique, s'il est prélevé dans le respect du développement durable. La politique européenne a d'ailleurs fixé des objectifs ambitieux pour le bois énergie dans sa trajectoire de transition énergétique et il est nécessaire de les atteindre dans le respect du renouvellement des forêts et de la préservation de la biodiversité. Au-delà de sa responsabilité européenne, la France doit veiller à promouvoir au niveau mondial le rôle de la forêt dans le dérèglement climatique, en faisant de la lutte contre la déforestation une cause essentielle.

Les socialistes s'engagent à :

- Promouvoir une politique européenne de développement du bois énergie respectueuse du renouvellement forestier
- Faire émerger une force européenne de lutte contre les incendies de forêts tant en termes de prévention – notamment par la valorisation de la forêt méditerranéenne – qu'en termes de moyens mis en commun au niveau de l'Union
- Lutter au niveau mondial contre la déforestation, l'exploitation illégale des bois et pour les droits des populations vivant dans et par la forêt.
- Faire émerger au niveau européen des moyens pour la recherche, en particulier sur l'adaptation des forêts au réchauffement climatique

La forêt est un bien commun qui, pour les socialistes, doit donc être gérée dans l'intérêt commun et nécessite, en conséquence, une action publique forte. Elle est également source d'opportunités pour la France, en particulier dans ses espaces ruraux.

Premiers signataires :

Germinal Peiro et Dominique Potier, secrétaires nationaux et co-présidents de la CNAR, Etienne Pourcher, animateur du groupe de travail « forêt bois »

Signataires :

Eric ANDRIEU Député européen et porte-parole des sociaux-démocrates européens à l'agriculture et au développement rural, **Jacques CARROGET (44)**, **Roland DAVERDON** Maire de Sainte Liviere 52 Ex Vice-président du Conseil Régional de Champagne Ardenne, **Jean-Yves GEFROY**, **Béatrice GENDREAU** Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine déléguée filière forêt bois, **Alain GINIES**, membre du bureau de la CNAR, **Erik GRANDEMANGE** secrétaire de section (88), **Anne de Hauteclocque**, **Philippe KUNTZ** Bureau et Conseil fédéral 27, **Vincent LABARTHE** vice-président en charge de l'agriculture, de l'enseignement agricole et de la Forêt de la Région Occitanie, **Monique LE CLEZIO** (ancienne 1^{re} Vice-présidente du CG22, membre du bureau fédéral 22), **Frédéric LEVEILLE** Conseiller Départemental 61, **Sylvain MATHIEU** (VP Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Délégué à la Forêt et 1^{er} Secrétaire Fédéral 58), **Georges André Morin**, **Jean REPARET**, membre du bureau CNAR, **G. Rey**, **Thierry SIEFFER** Maire de Ranrupt (67), **Jean-Claude TISSOT** sénateur (42), **Mickael WEBER**, président de la fédération des parcs naturels régionaux de France et maire de la commune de Woelfling-lès-Sarreguemines (57).
Stessy SPEISMANN Maire de Gérardmer